



Sainte-Cécile-de-Milton

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

Demande de dérogation mineure

Avis est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, que le conseil, lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 9 juin 2025 à 19 h 00 dans la salle du conseil située au 130 rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Numéro de cadastre	Lot n° 3 556 308
Adresse civique	438 rue Ménard
Zone	RE-11
Nature de la demande	- Autoriser l'implantation d'une piscine à 1.19 m de la ligne arrière.
Effet de la demande	- Réduire la distance entre la piscine et la ligne du terrain arrière à 1.19 m au lieu de 2 m comme stipulé à l'article 53 du de zonage n° 560-2017.

Toute personne ou tout organisme intéressé pourra se faire entendre par le conseil, lors de la séance publique du 23 mai 2025, relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 23^{ième} jour du mois de mai 2025.

Michel Larouche
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussigné, Michel Larouche, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 23 mai 2025, entre 8h et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23^{ième} jour du mois de mai 2025.

Michel Larouche
Directeur général et greffier-trésorier